

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux Volouise Bouvardière
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09/02/2015

Pour tout renseignement sur les comités de quartier :
moncomite2quartier@ville-voreppe.fr

Nb d'inscrits au CQ à ce jour : 24.

Nb de personnes présentes : 10.

Deux personnes excusées.

Présents pour la Ville :

Marc DESCOURS (conseiller municipal Vie des quartiers), Jean-Louis SOUBEYROUX (adjoint), Catherine LADET (agent).

Participants :

ALBERTINI Jean-Yves, BALISTRERI Laetitia, BERISSET Bernard, BOURGAIN Pierre, DEPRAZ Jean-Marc, DEPRAZ Geneviève, FOURNIER Nadine, LECOMTE Gérard, SALVI Robert, TIRARD-COLLET Roland.

Retour sur la fiche-navette du 08/12/2014 : « Luminaire Allée des Hortensias » :

Il était demandé de remettre en état un luminaire, en mauvais état depuis plusieurs semaines.

La Ville répond que l'Allée des Hortensias est située sur le domaine de Pluralis, qui se doit à ce titre d'assurer l'entretien de ses espaces extérieurs, voirie et dépendance.

Information sur la réunion du lundi 30 mars 2015 :

Lundi 30 mars 2015, 19h30, Salle du Conseil (mairie de Voreppe).

Ordre du jour :

- une rencontre avec le Codase (éducateurs de prévention) qui présentera son intervention sur la commune ;
- un échange sur la Charte et sur le fonctionnement des Comités de quartier : comme annoncé au moment du lancement des comités, un bilan après 6 mois d'application de la Charte actuelle aura lieu avec l'ensemble des Comités.

Questions / échanges :

Questions posées / remarques	Réponses apportées en séance
1/ qu'en est-il de réunions communes aux six comités, relatives à des thématiques telles que le P.L.U. ?	M. Soubeyroux rappelle que des réunions thématiques seront en effet organisées à destination des comités de quartier, et suivies de réunions publiques. Les premières réunions thématiques proposées aux comités porteront sur le P.L.U. et l'Hoirie. Les dates ne sont pas fixées aujourd'hui. Au sujet de l'Hoirie, seuls les riverains ont été informés du projet auquel ils sont favorables. La Ville sera propriétaire des 3/4 des terrains, les deux autres 1/3 étant partagés entre MarchéU et un particulier.
2/ quel sera l'impact du projet de l'Hoirie sur le budget communal ?	Le Pays voironnais prendra en charge le déficit du projet.
3/ existe-t-il une maquette du projet de l'Hoirie ?	Non, il n'en existe pas ; un travail est en cours sur un schéma d'implantation avec la voirie.
4/ sur l'ancien plan du projet apparaissaient des voies sans issue : seront-elles maintenues ?	Il est désormais prévu une transversale et des impasses perpendiculaires.
5/ quel sera le statut de la voirie à l'Hoirie ?	La voirie comprise entre les deux avenues sera communale, les impasses seront privées. Une réflexion est en cours sur la création d'un parc public (statut communal). L'objectif est de minimiser la partie publique.

**Comité de quartier 4 – Bourg-vieux Volouise Bouvardière
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09/02/2015**

**Pour tout renseignement sur les comités de quartier :
moncomite2quartier@ville-voreppe.fr**

<p>6/ où en est l'aménagement du quartier de la gare ? Y aura-t-il des parkings plus importants ?</p>	<p>La Ville n'est pas maître d'ouvrage sur ce projet. C'est le Pays voironnais. La réunion publique initialement prévue en février est reportée et la Ville attend la nouvelle date afin d'y inviter les comités de quartier. Aujourd'hui, il existe une esquisse du projet d'aménagement et des problèmes techniques sont en cours d'étude. Concernant les parkings, la SNCF envisage de modifier l'emplacement des quais, en les rapprochant de l'entreprise Vicat, et invite la Ville à réfléchir à deux scénarios.</p>
<p>7/ où en sont les comptages rue de Bouvardière ?</p>	<p>Les comptages ont été réalisés en décembre dernier. Les résultats seront annexés au compte-rendu de la réunion de ce soir.</p>
<p>8/ les nouveaux horaires des trains sont décalés par rapport aux horaires de travail. Les garages à vélos fermés ont été supprimés. Qu'est-il prévu ?</p>	<p>M. Soubeyrou constate que les horaires annoncés comme provisoires par la SNCF, en raison de travaux à réaliser, sont en réalité maintenus sans concertation. Il rappelle l'existence d'un comité d'usagers. Concernant les garages à vélos, la Ville a demandé au Pays voironnais d'en prévoir dans le futur aménagement du secteur.</p>
<p>9/ en ce qui concerne la desserte en bus, y aura-t-il une articulation et une correspondance avec le tramway au Fontanil ? Par ailleurs, les arrêts posent un véritable problème : les arrêts en ferraille ne permettent absolument pas de se protéger des intempéries.</p>	<p>Au Fontanil, il restera une distance d'environ 400 mètres à parcourir à pied entre la Croix de la Rochette et le tramway. Le parking-relais initialement prévu sera en réalité celui de Roche-Pleine, à St-Egrève. La mise en service du tramway est annoncée pour l'automne 2015. Par ailleurs, Translère vient de renouveler le contrat passé avec Car Postal pour une durée de trois ans. Le Pays voironnais va augmenter la fréquence de la ligne W. Au sujet des abris-bus en ferraille, la Ville interrogera à nouveau le Conseil général sur l'existence d'autres modèles.</p>
<p>10/ où en est l'installation de la Wifi dans le restaurant scolaire Achard ?</p>	<p>M. Soubeyrou informe le comité de quartier que les services seront à nouveau interrogés sur cette question. Il rappelle que la Wifi est envisagée dans le restaurant scolaire sur des créneaux où il est utilisé comme salle de réunion, et non pour les élèves de l'école.</p>
<p>11/ chemin de l'île Magin, des arbres centenaires ont été coupés. Ils dissimulaient l'usine. Vont-ils être remplacés ?</p>	<p>Les réseaux situés au niveau du chemin appartiennent à la Ville mais les arbres étaient situés de l'autre côté de la clôture et appartiennent à Vicat.</p>
<p>12/ où en est le projet d'installer des caméras de vidéosurveillance à Voreppe ?</p>	<p>L'équipement de la commune en caméras est en cours de réflexion. L'idée est de créer une régie commune entre Moirans, Voiron et Voreppe lorsque la fibre optique sera opérationnelle sur la commune. Sur Voreppe, seul l'enregistrement serait envisagé. Les secteurs de la gare, de l'Arcade et de Pignéguay sont pressentis comme lieux d'implantation des caméras. L'objectif premier est en effet de sécuriser les bâtiments publics. L'extension dans les quartiers sera étudiée ultérieurement. Le budget d'étude du projet est un budget Ville.</p>

**Comité de quartier 4 – Bourg-vieux Volouise Bouvardière
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09/02/2015**

**Pour tout renseignement sur les comités de quartier :
moncomite2quartier@ville-voreppe.fr**

13/ sur la voirie : - le dos d'âne rue de Bourg-Vieux est particulièrement « rude » ; - est-ce que l'enrobé détruit en raison de la construction de la chaufferie sera repris ?	Le tronçon de la rue de Bourg-Vieux où se situe ce dos d'âne doit être refait. L'enrobé endommagé sera en effet repris. Il faut attendre 6 mois avant de procéder à une reprise.
14/ y aura-t-il des travaux avenue du 11 novembre ?	Seule la chaussée sera refaite. En façade de l'Hoirie, l'avenue sera aménagée pour créer un cheminement piéton jusqu'au collège.
15/ la chaufferie aura-t-elle une façade ? Comment sera organisée la desserte de la chaufferie ?	La chaudière sera installée la semaine prochaine. Un bardage en bois est prévu pour la façade. Face au collège sera créée une voirie de 10m (5m pour la chaufferie, 5m pour Vicat à l'avenir).
16/ à l'entrée de Volouise, une boîte aux lettres a disparu.	La Ville questionnera La Poste.
17/ au niveau du parc Lefrançois : - qu'est-il prévu pour la sécurité des enfants au niveau du passage au-dessus du bassin ? - qu'est-il prévu pour l'étang ?	Un passage piéton en bois permettra de traverser. Le bassin de rétention prévu à cet endroit permettra d'amortir les crues et de protéger le quartier Volouise des inondations.

Documents à joindre avec le compte-rendu de ce soir :

- la Charte actuelle des comités de quartier,
- les résultats des comptages réalisés en décembre 2014 rue de Bouvardière,

Prochaine réunion du Comité de Quartier :

Lundi 13 avril 2015 à 20h
Centre social Rosa Parks